

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

0 Réclamation	: contact@mupras.com
0 Prise en charge	: pec@mupras.com
0 Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3073 Société : RAIM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ESSAÏCHI Brahim

Date de naissance :

1953

Adresse :

ATTADAMOUN - Rue 1 N°95 - EL OULFA  
CASA

Tél. : 0663473186

Total des frais engagés : 808,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. AMRANI HENCI SAÏD  
Pneumo-phasiatre et Anesthésiste  
Résidence Firdaus, GH2SA  
RDC - CASABLANCA  
Tél: 05 22 89 02 02*

Date de consultation :

09/05/2023

Nom et prénom du malade : ESSAÏCHI Brahim Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 15/5/2023

Signature de l'adhérent(e) : ESSAÏCHI Brahim

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
19.05.2023	02		250.00	Dr. AMARINI Hélène et pneumo-physiothérapeute, Résidence Fleur d'Or RCC - CASASLANA Tél: 03 22 89 02 02

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE SARANAZ S.A.R.L.A-U 140 Lot Smiralda Lissasfa Casablanca Tél/Fax : 05 22 65 20 07	09/05/2013	558,10 DH

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

### **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur AMRANI HENCHI SAIDA

Pneumo- phtisiologues

Maladies Respiratoires et Allergiques

Asthme, Rhinite, Tuberculose

Adultes et Enfants

Ex Médecin au CHU Ibn Rochd

Et Hôpital Moulay Youssef



الدكتورة عمراني حنفي سعيدة

اختصاصية

في أمراض الجهاز التنفسي

الضيق، داء السل

كار باؤفال

طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد  
ومستشفى مولاي يوسف

Casablanca, le

09/05/2023

الدار البيضاء، في

Dr. S.A.S.A.D.

Smiraldi

170,50 ① Doflodox 200mg x 10  
28/mai/2023 + 5  
83,70 ② Domae 300  
141,70 ③ Dolek 100  
88,00 ④ Dolek 100  
131,80 ⑤ Dolek 100

PHARMACIE SARANAZ  
S.A.R.L.4-U  
140 Lot Smiraldi Lissabon  
Casablanca  
Tél/Fax: 05 22 65 20 07

PHARMACIE SARANAZ  
S.A.R.L.4-U  
140 Lot Smiraldi Lissabon  
Casablanca  
Tél/Fax: 05 22 65 20 07

شارع أم الربيع - إقامة الفردوس - مجموعة هـ 25 أ - الطابق السفلي - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 89 02 02  
Boulevard oum Rabii, Résidence FIRDAOUS, Groupe H25A, Rez de chaussée- Casablanca - Tél.: 05 22 89 02 02

119,10

N° du Lot  
221000  
Date Per.  
15  
P.R.V: 119,10 DH

49,00

558,10

PHARMACIE SARANAZ  
S.A.R.L A.U  
140 Lot Smiralda Lissabon  
Casablanca  
Tél/Fax: 05 22 65 20 07

Lot: SL1157D  
Per: 11/2025  
PPV: 170DH50



LOT: 1012000  
PER: 10/2024  
PPV: 83,70 DH

83,70

Desenel

200ml x 210,15  
200ml x 15;

Desenel

200ml x 15;

Dr. AMRANI HENCHI SANDA  
Pneumopharmacien et Allergologue  
Résidence Faridaou, Casablanca  
22 89 02 02

PPV:  
EXP:  
Lot N°:

47,80

les voies respiratoires  
irritée en cas de toux  
défenses naturelles

LOT: 230152  
DUU: 01/2026  
49,00DH



PPV: 88DH00  
PER: 06/25  
LOT: L2120

